

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°052/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **19 juin 2025**

Date d'affichage : **26 juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 25 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints

Marielle BOY, Jean-Michel BRUNET, Violaine PIQUET-GAUTHIER formant la majorité des membres en exercice

Procuration :

Fabrice LOISEAU à Margot MERLE

Absents :

Yveline CORDIER, Gabrielle GUIBERT, Lisa FAURE, Jean-Baptiste CRAFFK, Pierre SAVOLDELLI

Jean-Michel BRUNET a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	13
PRESENTS	:	7
VOTANTS	:	8

OBJET : BUDGET DE L'EAU : DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modifications à apporter au budget de l'eau, et notamment à l'opération n°25 pour la création d'un réseau entre le captage des Fontêtes et le hameau du Casset, afin de prendre en compte la contractualisation d'un emprunt auprès de la Banque des Territoires pour accompagner ce projet.

- Augmentation des crédits en recettes à l'article 1641 pour 512 660,15€

- Augmentation des crédits en dépenses à l'article 2315 pour 267 188,51€

DM N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641-25 : RACCORDEMENT LAUZET/BOUSSARDES/CASSET	0.00 €	0.00 €	0.00 €	512 660.15 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	512 660.15 €
D-2315-25 : RACCORDEMENT LAUZET/BOUSSARDES/CASSET	0.00 €	267 188.51 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	267 188.51 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	267 188.51 €	0.00 €	512 660.15 €
Total Général	267 188.51 €		512 660.15 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE les nouvelles inscriptions budgétaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



Le secrétaire de séance

Jean-Michel BRUNET